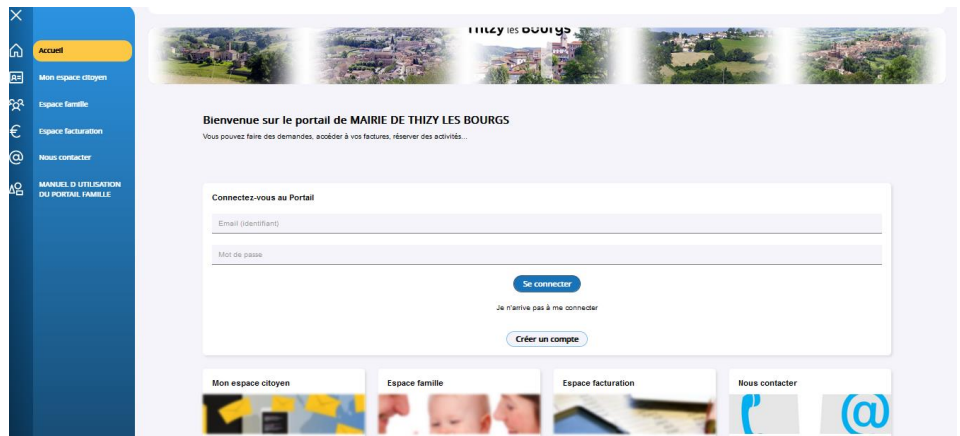


# INSCRIPTION SERVICE PÉRISCOLAIRE (CANTINE ET GARDERIE)

## 1 RENDEZ-VOUS SUR :



<https://portail.berger-levrault.fr/MairieThizyLesBourgs/accueil>

## 2 PREMIERE CONNEXION => CRÉER UN COMPTE (1compte/famille)

Email (identifiant)

Mot de passe

Se connecter

Je n'arrive pas à me connecter

Créer un compte

## 3 REMPLIR TOUS LES CHAMPS (+ VALIDER L'INSCRIPTION PAR MAIL)

### Créer un compte

1.

Civilité*	M. <input type="button" value="v"/>
Nom*	<input type="text"/>
Prénom*	<input type="text"/>
E-mail (identifiant)*	<input type="text"/>
Mot de passe*	<input type="text"/>
Confirmation du mot de passe*	<input type="text"/>
Code abonné	<input type="text"/>

*Le mot de passe doit contenir au moins 8 caractères, dont au moins 1 chiffre, 1 minuscule, 1 majuscule et 1 caractère spécial*


J'ai lu et j'accepte les Conditions d'utilisation\*

+ LE CODE  
ABONNÉ (SUR  
VOTRE COURRIER)

**4****ALLER DANS « ESPACE FAMILLE »****2. COMPLETER « DOSSIER FAMILLE », « ESPACE DOCUMENTS » PUIS « PLANNING DES ACTIVITÉS »**

Accueil / Espace famille


**Dossier de famille**



Consulter, compléter et modifier les informations des membres de votre famille.


**Attention**  
Des données obligatoires ne sont pas renseignées

**Planning des activités**



Consulter le planning, réserver une activité, déclarer une absence pour les individus de votre famille.


**Espace documents**



Ajout des documents nécessaires pour le service enfance.

**Attention**  
Des pièces justificatives obligatoires sont requises !

**Règlement(s) intérieur(s)**



Veillez prendre connaissance du règlement intérieur de votre collectivité.

**5**

- SÉLECTIONNER LE JOUR, L'ACTIVITÉ ET L'ENFANT SOUHAITÉ POUR INSCRIRE OU DÉSINSCRIRE
- LORSQUE LA COCHE VERTE APPARAÎT, L'INSCRIPTION EST VALIDÉE

POUR INSCRIRE SUR  
UNE LONGUE PÉRIODE

Planning / Liste

Cliquer sur les cases du planning pour faire vos demandes.

9 - 13 Déc. 2024

Actualiser

Mois Semaine **Semaine 5j** Jour Liste

lun. 09/12	mar. 10/12	mer. 11/12	jeu. 12/12	ven. 13/12
Garderie matin 00:00 - 23:59 Hugo	Garderie matin 00:00 - 23:59 Hugo		Garderie matin 00:00 - 23:59 Hugo	Garderie matin 00:00 - 23:59 Hugo
Repas enfant 11:30 - 13:30 Hugo	Garderie soir 00:00 - 23:59 Hugo		Garderie soir 00:00 - 23:59 Hugo	Garderie soir 00:00 - 23:59 Hugo
	Garderie soir 00:00 - 23:59 Pauline		Garderie soir 00:00 - 23:59 Pauline	Garderie soir 00:00 - 23:59 Pauline
	Repas enfant 11:30 - 13:30 Hugo		Repas enfant 11:30 - 13:30 Hugo	Repas enfant 11:30 - 13:30 Hugo
	Repas enfant 11:30 - 13:30 Pauline		Repas enfant 11:30 - 13:30 Pauline	Repas enfant 11:30 - 13:30 Pauline

Faire une demande sur une longue période

Réervations Absences

« Décembre 2024 »

	l	ma	me	j	v	s	d
48	25	26	27	28	29	30	1
49	2	3	4	5	6	7	8
50	9	10	11	12	13	14	15
51	16	17	18	19	20	21	22
52	23	24	25	26	27	28	29
1	30	31	1	2	3	4	5

Aujourd'hui

**Individus**

TEST ESSAI

TEST Hugo

TEST Pauline

TEST JEAN PIERRE

**Activités**

**6**

- RAPPEL : VOUS POUVEZ RÉSERVER OU ANNULER AU PLUS TARD **LA VEILLE AVANT 8H30.**

- NOUS RESTONS A VOTRE DISPOSITION POUR LA MISE EN PLACE DU PORTAIL FAMILLE.

(SE RÉFÉRENCER AUX PERMANENCES NOTER SUR LE COURRIER OU JOINDRE LA MAIRIE : 04.74.64.65.90)

**SERVICE SCOLAIRE  
PÔLE PROXIMITÉ SOLIDARITÉ**

Christelle TATY  
04.74.64.65.96  
christelle.taty@thizylesbourgs.fr

**Objet : mise en place d'un portail Famille  
et dispositif « Cantine à 1 € »**

Thizy les Bourgs, le 28 novembre 2024

Madame, Monsieur,

Afin de faciliter vos démarches la Commune de Thizy les Bourgs met en place dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025 un **Portail Famille**.

Ce nouveau portail vous permettra de dématérialiser vos démarches périscolaires. A partir d'un ordinateur, tablette ou smartphone, connecté à internet vous pourrez :

- Réaliser l'inscription administrative de vos enfants aux services périscolaires en une saisie unique des informations familiales avec la possibilité de télécharger les documents demandés
- Inscrire ou désinscrire vos enfants aux différentes activités (restaurant scolaire, garderie, études surveillées)
- Gérer les présences et absences de votre enfant directement sur l'interface
- Régler vos factures
- Consulter vos historiques
- Être informé sur l'actualité des accueils et restaurants scolaires (menus, repas à thème ...)

Pour cela vous devrez créer votre compte citoyen sur le Portail Famille (un compte unique par famille) ci-dessous :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieThizyLesBourgs/accueil>

Votre code abonné famille sera demandé pour bien identifier votre famille. Le voici :

**VOTRE CODE ABONNE FAMILLE BLENFANCE-000000-0000000000**

Vous pourrez y accéder à compter du 9 décembre 2024 et votre dossier devra être constitué **avant le 4 janvier 2025**.

Pour les personnes rencontrant des difficultés, des permanences seront assurées dans les écoles de Thizy et Bourg de Thizy aux dates suivantes :

Lundi 9 décembre	Ecole Maternelle J.Depierre Bourg de Thizy	de 16h15 à 17H30
Mardi 10 décembre	Ecole Primaire M. Ovize TH	de 16h15 à 17H30
Mercredi 11 décembre	Mairie de Thizy	de 7h45 à 12h30
Jeudi 12 décembre	Ecole Maternelle Le Coquillage Thizy	de 7h45 à 9h00
Lundi 16 décembre	Ecole Maternelle J.Depierre Bourg de Thizy	de 7h45 à 9h00
Mardi 17 décembre	Ecole Primaire M. Ovize TH	de 7h45 à 9h00
Mercredi 18 décembre	Mairie de Thizy	de 7h45 à 12h30
Jeudi 19 décembre	Ecole Maternelle Le Coquillage Thizy	de 16h15 à 17h30
Vendredi 20 décembre	Ecole Primaire Le Chateau Bourg de Thizy	de 7h45 à 9h00

Lundi 23 décembre Mairie de Thizy 8h30-12h00 et 13h00-16h30  
Jeudi 26 décembre Mairie de Thizy 13h00-16h00

Vous pouvez vous rendre sur la permanence de votre convenance quel que soit l'établissement scolaire fréquenté par votre enfant.

Aussi, la Commune de Thizy les Bourgs a le plaisir de vous annoncer la mise en place du dispositif « **Cantine à 1 €** » avec le soutien de l'Etat à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 (jusqu'en 2027).

A travers cette initiative, la commune poursuit une politique active en faveur des familles en leur facilitant l'accès au restaurant scolaire, tout en leur apportant des repas complets et équilibrés constitués de produits de qualité, bio et durables.

Les tarifs seront désormais calculés selon le coefficient familial fourni par la Caisse d'Allocations Familiales (CAF/MSA), permettant ainsi une prise en charge plus juste des différentes situations familiales.

Voici la nouvelle grille de tarifs :

Coefficient CAF	Tarif du repas
Inférieur ou égal à 1000	1,00 €
De 1001 à 1500	2,40 €
Supérieur à 1500	3,70 €

A ce titre, il sera **obligatoire** de fournir l'attestation CAF/MSA comportant le n° allocataire du responsable légal afin de régler le juste prix du repas. **Tout dossier incomplet bloquera l'accès à l'inscription de votre/vos enfants aux activités (cantine, garderie)**

Pour toute question ou besoin d'assistance dans la prise en main du Portail famille, nous vous invitons à prendre contact avec les services municipaux au 04.74.64.65.90 ou par mail : [restauration.scolaire@thizylesbourgs.fr](mailto:restauration.scolaire@thizylesbourgs.fr)

Cette nouvelle plateforme devrait faciliter votre quotidien et vous apporter entière satisfaction.

Nous restons à votre écoute et vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

**Le Maire,**

**Ludovic CHERPIN**

